



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse



Secrétariat Régional Grand Ouest
8 place de la gare de l'Etat 44276 Nantes cedex 02
Tél. 06.83.67.21.21. ou 06.83.65.73.77
email : snpespjj-grandouest@hotmail.fr

Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration Préliminaire du SNPES-PJJ/FSU du CTIR du 4 novembre 2019

TEMPS DE CHIEN

La disparition programmée de l'ordonnance du 2 février 1945, par le biais du nouveau code pénal des mineurs, s'effectue silencieusement, sans état d'âme particulier.

Sous couvert d'une « pseudo-consultation » électronique, vous avez décidé, sans complexe, la modification de pratiques éducatives que vous estimez obsolètes. L'histoire en marche arrière : retour à l'enfermement et à la Justice punitive !

« La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains. »

« Le projet d'ordonnance, ci-joint, atteste que le Gouvernement Provisoire de la République française entend protéger efficacement les mineurs et plus particulièrement les mineurs délinquants. »

Vous souvenez-vous ?

Après guerre, des hommes et des femmes ont réfléchi à un monde meilleur, mettant sur pied le Programme National de la Résistance et donné vie à la sécurité sociale, la retraite, l'Ordonnance du 02/02/1945.. Un programme généreux, humaniste, progressiste, empreint de solidarité. La société change, nous sommes sommés d'accélérer le mouvement, à l'image d'un monde qui bouge, qui attend des réponses formatées, simplistes, rapides, lisibles pour chacun. L'ère des protocoles uniformisés est à l'œuvre.

L'accompagnement patient, au plus près des sujets complexes en souffrance ou en grande difficulté s'efface devant les considérations caricaturales. La jeunesse d'aujourd'hui serait en mal d'autorité, de respect, de considération à l'égard des valeurs citoyennes et républicaines ?

Elles seront donc inculquées par la force et le travail (stage de citoyenneté, MEAJ, etc.) ou par l'enfermement.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse mutera, coûte que coûte, en une institution de probation pour mineurs. On y verra plus clair ainsi. Les méthodes comportementalistes fonctionnent sans aucun doute. Balayons tout le reste !

Penser que les apprentissages et l'éducation sont affaire de dressage reste à l'opposé de nos convictions.

Notre déception, notre émotion sont grandes face à ce gâchis immense, pernicieux, stupide.

La PJJ se meurt, vidée de sa substance, et de ce qui nous rendait fiers et combattifs, au service de la jeunesse en difficulté.

Le dialogue social meurt, avec le retour de pensées pitoyables concernant les conditions du bon développement de l'être humain, dans une institution totalement déconnectée de la réalité.

Nous aurions pu vous dire que :

Les infractions des pauvres ne sont pas traitées de la même façon que les infractions des riches, quand la situation des couches sociales les plus pauvres se dégrade, le système pénal se durcit.

Que chercher à mater ou contrôler les plus récalcitrants est contre productif et mène à une surenchère de violence,

Que le basculement de l'éducatif vers la probation, et l'enfermement, dans des délais de plus en plus courts, ne garantit plus ce temps pourtant éminemment nécessaire à l'instauration du lien de confiance,

Que les services de milieu ouvert, d'insertion et d'hébergement sont exsangues.

Que ce qui est demandé aux professionnels n'a plus de sens et rend fou.

Au lieu de cela,

Nous préférons citer deux auteurs du mitan du vingtième siècle :

Jean GENET a décrit l'enfance de la guerre et de l'après guerre, et nous pensions l'époque révolue. Elle nous rattrape et nous happe. Nous pensions qu'elle resterait poésie, que le temps des colonies, des bagnes d'enfants maltraités, ces adolescents violents et passionnés, condamnés à vivre enfermés dans un univers clos et féroce, était notre passé... Sous d'autres formes, il redevient présent.

« La nuit souvent je reste éveillé. Je suis la sentinelle debout à la porte du sommeil des autres, dont je suis le maître. Je suis l'esprit qui flotte au dessus de la masse informe du rêve. Le temps que j'y passe relève de ce temps qui s'écoule dans les yeux des chiens ou dans les mouvements de n'importe quel insecte. Nous ne sommes presque plus au monde. Et si pour tout achever la pluie tombe, tout sombre, englouti dans l'horreur où ne flotte plus, au dessus de ces vagues trop lourdes, que ma galère. Les nuits qu'il pleuvait, dans la tempête, la galère affolée roulait bord sur bord. Par les grains trop forts, le désarroi bouleversait gravement les mâles que rien n'effraie (...). Ma vie sur la galère prolongeait ses franges dans ma vie quotidienne. Un jour, je m'entendis penser cette expression : « La colère gonfle nos voiles. ». Enfin, il suffisait qu'on appelle mutins les colons révoltés pour que la confusion s'établît de la nuit sur mes jours. Nos amours de Mettray (...). Mon enfance était morte et, avec elle, en moi, les puissances poétiques. »

Jean GENET, Miracle de la rose.

Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !

Au dessus de l'île, on voit des oiseaux
Tout autour de l'île, il y a de l'eau,
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Qu'est-ce que c'est que ces hurlements !
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
C'est la meute des honnêtes gens,
qui fait la chasse à l'enfant !

Pour chasser l'enfant,
Pas besoin de permis,

tous les braves gens s'y sont mis,
Qu'est ce qui nage dans la nuit,
Quels sont ces éclairs ces bruits,
C »est un enfant qui s'enfuit,
On tire sur lui à coup de fusil,

Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Tous ces messieurs sur le rivage,
Sont bredouilles et verts de rage,
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Rejoindras-tu le continent !
Au dessus de l'île, on voit des oiseaux,
Tout autour de l'île il y a de l'eau.

Jacques PREVERT : « La chasse à l'enfant »